

cour de Rome les affaires des évêques d'Irlande, fut nommé évêque de New-York. M. Flaget, sulpicien français du Séminaire de Baltimore, fut pourvu de l'évêché de Barston. Quant à celui de Boston, l'abbé Matignon eut l'adresse de se mettre de côté et de faire tomber le choix sur M. Cheverus, son confrère, plus jeune que lui de 14 ans. Le R. P. Concannen fut consacré à Rome au mois de juin 1810, et était dans l'attente d'une occasion pour passer aux Etats-Unis, où il apportait les bulles des autres évêques. Apprenant qu'il y avait à Naples un vaisseau américain, chargé de transporter aux Etats-Unis les équipages de plusieurs autres vaisseaux de cette Puissance, que le gouvernement napolitain avait trouvé bon de confisquer, l'évêque de New-York s'y rendit, espérant de trouver un passage. A peine arrivé dans cette ville, il fut saisi par ordre de la police et jeté en prison, d'une manière si imprévue et si révoltante, qu'il en tomba malade et y mourut au bout de quatre jours. (1) Heureusement il avait eu la précaution de faire parvenir à Paris des copies authentiques des bulles dont il était le porteur. M. Flaget, qui n'avait pu se résoudre à accepter l'épiscopat sans consulter M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, avait fait exprès le voyage de France. Il en reçut une réponse affirmative et revint en Amérique avec cette copie des bulles, sur laquelle lui et les évêques de Philadelphie et de Boston furent consacrés à Baltimore, dans la même année 1810, à trois jours différents, savoir : l'un le dernier dimanche d'octobre, le second le jour de la Toussaint, et le troisième le premier dimanche de novembre. (A suivre.)

Bibliographie

— PRÊCHONS L'ÉVANGILE ou *La prédication*, d'après les Pères, les Docteurs et les Saints. Homélies, commentaires, plans, sermons et instructions sur les Épîtres et Évangiles de tout le cours de l'année liturgique. Texte intégral et suivi, choisi, traduit, mis en ordre avec sommaires, divisions et notes, et publié par une société de prêtres de divers diocèses sous la direction de l'abbé J. Pailler. Collaborateurs : MM. les abbés

(1) D'après M. Gilmary Shea, l'évêque n'aurait pas été jeté en prison. Mais on lui aurait simplement défendu de s'embarquer sans une permission spéciale du gouvernement. En tout cas, l'effet fut le même, et le prélat mourut de douleur.